

LE TEMPS

Plainte déposée contre la pêche électrique

Mardi 3 octobre 2017

Nom de la source
Le Temps
Type de source
Presse • Journaux
Périodicité
Quotidien
Couverture géographique
Nationale
Provenance
Genève, Suisse

Une ONG spécialisée dans la défense des océans et de la pêche durable, Bloom, a déposé plainte lundi contre les Pays-Bas auprès de la Commission européenne, les accusant d'avoir illégalement autorisé des navires à pratiquer la pêche électrique, une technique selon elle « destructrice ». Ce type de pêche consiste à envoyer depuis un chalut des impulsions électriques dans le sédiment pour y capturer des poissons benthiques, c'est-à-dire vivant au fond des mers. AFP